

Communiqué du Maire et du Conseil Municipal de Nanterre

Le Maire et l'ensemble des élus de la ville de Nanterre tiennent à apporter tout leur soutien à huit de leurs collègues membres du Conseil municipal, de la majorité comme de l'opposition, qui ont reçu des menaces de mort explicites dans un courrier anonyme.

Huit plaintes contre X pour « menaces de mort » ont été déposées auprès des services de police.

Ces menaces qui visent également les familles de nos collègues, constituent un acte odieux et d'une très grande lâcheté, pour tenter d'intimider des élus de la République dans l'exercice de leurs fonctions. A Nanterre, nous avons des raisons particulières d'exprimer notre écœurement face à de telles menaces et de nous montrer vigilants.

Le Maire de Nanterre s'en est entretenu aujourd'hui même avec le Préfet des Hauts-de-Seine et le Procureur de la République, et a demandé que des moyens conséquents d'investigation soient mobilisés pour identifier et punir sévèrement le ou les auteurs de ces menaces.

Le Maire et l'ensemble des élus du Conseil municipal de Nanterre ne se laisseront pas intimider, et sont déterminés à poursuivre leur action, librement et sereinement.

Nanterre, le 20 septembre 2021